



## **FLAVESCENCE**

SECTEUR DE FRONSAC SECTEUR DE ST-ANDRE-DE-CUBZAC

# RETOUR SUR L'ANNEE 2021 POUR LES COMMUNES DE VOS SECTEURS

481 hectares prospectés

7 % du vignoble visité

305 pieds de bois noir sur 25 parcelles

1 318 pieds de flavescence dorée sur 167 parcelles

Gros foyers à Arveyres et Saint-Genès-de-Fronsac

30 % des traitements insecticides économisés grâce au GDON des Bordeaux

## **PAROLE DE PRO**

«Je me suis rapproché du GDON pour prendre bien connaissance de la maladie et surtout de l'insecte. J'ai appris à observer, à comprendre et ça m'a permis de m'en sortir. En 2015, j'ai arraché 700 pieds et aujourd'hui, 6 ans après, j'ai eu 1 pied. Il ne faut pas relâcher la pression, il faut essayer de travailler ensemble, avec ses voisins. Un pied atteint peut être le départ et ce n'est pas une honte d'avoir de la flavescence dorée, il faut aller de l'avant et ne pas hésiter à contacter le GDON pour être accompagné.»

Nicolas ROUX Viticulteur à Mourens Extrait du film fait pour les Journées Techniques Vigne et vin bio 2021.

CAMPAGNE VITICOLE 2021

FOCUS
DE L'ANNEE

BILAN PAR COMMUNE

D 4

crédit photo: ©Clémentine Manon crédit graphique: ©Clémentine Manon











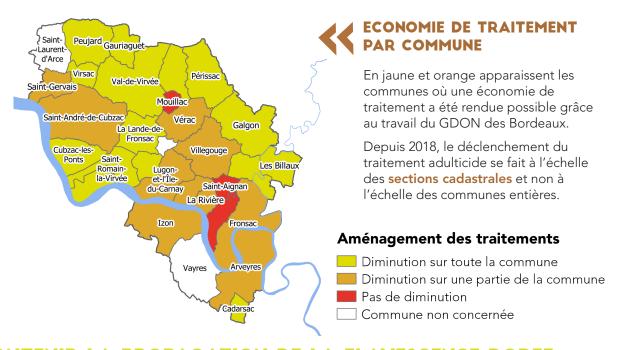


### **CAMPAGNE VITICOLE 2021**

#### DIMINUER LES TRAITEMENTS INSECTICIDES

**90 % du vignoble** des communes de vos secteurs a été suivi par comptage ou piégeage des cicadelles de la flavescence dorée. Leur population était supérieure à la moyenne observée sur le territoire du GDON des Bordeaux (cf. dernière page) et en augmentation depuis plusieurs années.

Sur l'ensemble des communes, le traitement adulticide d'été a pu être évité sur 4 676 hectares, soit 30% d'économie. Avec un coût de traitement estimé à 40 € par hectare (produit + passage), **l'économie est de 187 032 €** sur les communes de vos secteurs.



#### CONTENIR LA PROPAGATION DE LA FLAVESCENCE DOREE

Une recherche des pieds contaminés a été réalisée sur de nouvelles zones : **Peujard** a maintenant été prospecté en totalité, **Vayres** à 34% et **Arveyres** et **Saillans** à 95%. De la Flavescence dorée a été trouvée dans ces quatres communes.

Une baisse significative du nombre de pieds a été observée à La Rivière, Saint-Aignan, Saint-Michel-de-Fronsac et Val-de-Virvée.

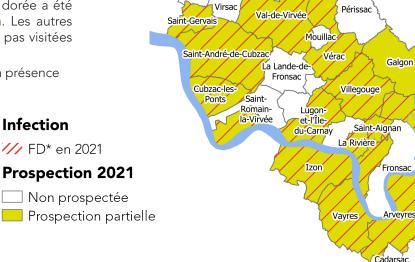
En revanche, le nombre de pieds a augmenté à **Arveyres**, **Cubzac-Les-Ponts**, **Izon**, **Lugon-et-L'ile-Du-Carnay**, **Saint-André-de-Cubzac**, **Vayres**, **Verac** et **Villegouge**.

#### PROSPECTION ET CONTAMINATION

**>>>** 

Les parcelles contaminées en 2020 ont été prospectées en 2021. De la flavescence dorée a été trouvée de nouveau sauf à **Galgon**. Les autres parcelles de ces communes ne sont pas visitées chaque année.

Des hachures rouges mentionnent la présence de flavescence dorée en 2021.



Saint-

\_aurent

d'Arce

Peujard

Gauriague

Les Billaux

\* FD = Flavescence dorée

#### RESULTATS DE LA LUTTE COLLECTIVE

**SUR VOS SECTEURS** 

92 % du vignoble prospecté depuis 2011

des parcelles FD\* en 2020 sans cep FD\* en 2021



**90%** du vignoble piégé en 2021

**93%** des pièges non déclencheurs en 2021

Aménagement des traitements
187 032 € économisés
en 2021

#### **SYMPTOMES**

Ils sont visibles en août et septembre. Un pied peut paraître sain en août puis exprimer les symptômes seulement en septembre.

Chaque symptôme est variable : grappes séchées (quelques grains, 1 grappe ou 2 grappes séchées), bois mal aoûté (non aoûté, aoûté en partie, aoûté mais tardivement), décoloration des feuilles (quelques feuilles sur 1 rameau, plusieurs rameaux ou toutes les feuilles du pied).

Les pieds peuvent exprimer 1 seul symptôme sur les 3.

#### ARRACHAGE DES PIEDS

Suite aux résultats d'analyses des pieds contaminés, leur arrachage va être demandé avant le 1er avril 2022.

Ces pieds ne doivent pas seulement être coupés mais sont à arracher totalement, en évitant toute repousse car la bactérie de la flavescence dorée est présente dans tout le pied. Il est essentiel d'éliminer les pieds malades avant l'apparition de la cicadelle en avril.

Le contrôle des arrachages aura lieu dès le mois d'avril 2022.

#### PROXI-DETECTION

Pour créer un système embarqué de détection des symptômes sur les machines à vendanger, le GDON participe à un projet régional.

Nous accompagnons des chercheurs sur le terrain pour photographier des ceps avec des symptômes de jaunisses ou avec des symptômes confondants. Notre expertise technique permet ensuite d'annoter précisément chaque expression de symptômes sur toutes les photos.

Ce travail préalable pourrait permettre de créer un algorithme pour une reconnaissance automatisée des symptômes.

La faisabilité sera connue début 2023.

#### **LUTTE PARTICIPATIVE**

Sur 2 territoires contaminés malgré des prospections et le suivi des cicadelles, le GDON entame un projet de concertation.

Face à des vignes réservoirs de flavescence dorée (vignes abandonnées mais aussi des repousses de vigne ou des vignes de jardin), l'idée est de réunir tous les acteurs concernés : viticulteurs, riverains, collectivités et associations.

Le défi est d'imaginer ensemble des solutions innovantes et de les tester pour garantir une lutte suffisamment efficace et durable.

#### WWW.GDON-BORDEAUX.FR

Sur le site internet, cliquez sur **«VOTRE COMMUNE»** et consultez les cartes des parcelles contaminées en 2021 («Campagne 2021») ainsi que de 2017 à 2020 («Archives»).

## **BILAN PAR COMMUNE - 2021**

Si la case est vide, il n'y a pas eu de suivi en 2021. Les chiffres **en gras** sont au-dessus de la moyenne du GDON des Bordeaux.

\*Le calcul est basé sur un coût de traitement de 40 € par hectare (produit + passage).

Données mises à jour le 20 décembre 2021.

			Nb moyen	Economie de		Bois noir	Flavescence dorée		Taux de
Communes	Nb de pièges	Nb de pièges dédencheurs	de cicadelles par piège	traitement * grâce au GDON	Taux de prospection 2021	Nb de pieds	Nb de pieds	Nb de parcelles	prospection cumulée 2011 à 2021
TOTAL SUR L'ENSEMBLE DU GDON	2 320	169	1,5 (moyenne)	1 788 621 €	11 %	2 629	30 084	2 231	94%
ARVEYRES	13	0	0,3	13 660 €	16%	200	323	33	95%
ASQUES	2	0	0	2 264 €	4%	0	6	1	100%
CADARSAC	4	0	0	3 768 €					100%
CADILLAC-EN- FRONSADAIS	2	0	1,0	2 118 €					100%
CUBZAC-LES-PONTS	5	0	0	5 231 €	13%	17	143	9	100%
FRONSAC	14	2	2,4	4 472 €					100%
GALGON	15	0	0,1	17 559 €	0,1%	0	0	0	100%
GAURIAGUET	3	0	0	3 097 €					100%
IZON	3	1	2,3	2 078 €	5%	0	15	5	100%
LA LANDE-DE-FRONSAC	8	0	0	10 288 €					100%
LA RIVIERE	4	0	0,5	2 724 €	0,7%	0	11	1	100%
LES BILLAUX	2	0	0	431 €					100%
LUGON-ET-L'ILE-DU- CARNAY	15	3	3,2	6 701 €	1%	48	10	1	100%
MOUILLAC	2	0	0						100%
PERISSAC	12	0	0,3	13 249 €					100%
PEUJARD	5	0	0	5 793 €	57%	8	9	3	100%
SAILLANS	9	0	0,1	9 966 €	54%	20	4	2	95%
SAINT-AIGNAN	7	1	2,9		1%	0	2	1	100%
SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC	11	1	0,6	10 893 €	6%	12	223	19	100%
SAINT-GENES-DE- FRONSAC	9	0	0,1	9 692 €	3%	0	166	10	100%
SAINT-GERMAIN-DE-LA- RIVIERE	3	1	21,7	1 911 €					100%
SAINT-GERVAIS	8	0	0	6 647 €	1%	0	5	2	100%
SAINT-LAURENT-D'ARCE									
SAINT-MICHEL-DE- FRONSAC	9	4	6,9		5%	0	54	11	100%
SAINT-ROMAIN-LA-VIRVEE	5	0	0	5 823 €					100%
TARNES									2%
VAL-DE-VIRVEE	15	0	0	21 575 €	4%	0	122	25	100%
VAYRES					14%	0	19	13	34%
VERAC	10	1	1,3	8 911 €	5%	0	166	17	100%
VILLEGOUGE	22	1	8,1	15 316 €	3%	0	40	14	100%
VIRSAC	3	0	0	2 866 €					100%
TOTAL SUR VOS SECTEURS	220	15	2,0 (moyenne)	187 032 €	7%	305	1 318	167	92%

